

CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 3 NOVEMBRE 2015
début de séance : 18h00

Equipe enseignante : Mme Lemoine (CM1), Mme Delebarre (CP-CE1), Mme Petit (CM2),
Mme Menu (CE1-CE2), Mme Flexer, directrice

Parents d'élèves élus : Mme Dussart (CE1), Mme Baillan (CE2), Mme Croain (CM1),
Mme Stankowski (CE1), Mme Mainguet (CM1).

DDEN (déléguée départementale de l'éducation nationale) : Mme DEBEIRE

Mairie : Mr Holvoote (Mr le Maire), Mr Lefebvre (adjoint aux écoles)

Excusés : Mme Baetens (CM1), Mr Deuscht (CM2), Mr Benamrouche (CP), Mme
Soufflet (Inspectrice de l'Education Nationale)

Rappel des compétences du conseil d'école

C'est une instance qui réunit tous les partenaires institutionnels : participants avec voix délibératives (directrice, maîtres écoles, maire et adjoint et DDEN, Mme L'Inspectrice et les 4 parents d'élèves élus titulaires), participants avec voix consultatives (médecin, psy, intervenants extérieurs, 4 suppléants parents d'élèves, directrices péri-scolaire)

Il se réunit 3 fois par an avec possibilité de conseil exceptionnel (pour une fusion, pour les rythmes scolaires ...)

Il donne son avis sur le règlement et le projet école, les affaires péri-scolaires.

Vote sur le règlement intérieur

-Rappel sur les valeurs de la République et la Ministre a demandé à ce que soit signé la charte de la Laïcité par tous les acteurs du système scolaire. Elle sera annexée au règlement.

Tout départ en vacances doit être signalé à l'enseignant, à la directrice et à l'inspection sous forme de courrier et plus particulièrement, pour les départs à l'étranger.

-Les APC ne sont pas obligatoires et sont placées le lundi, le mercredi et le jeudi de 8H20 à 8H50. Toutefois, toute inscription validée à un groupe implique une fréquentation régulière et respectueuse des horaires.

-Horaires : NAP idem année dernière.

-Rajout de la signature de l'enfant sur le règlement intérieur

Demande de la part des parents de bien expliquer la partie sur la vie scolaire, notamment sur les comportements adultes-enfants, adultes-adultes et sur les comportements entre les parents.

-Vote à l'unanimité

Bilan de la rentrée : effectifs

Par classe:

CP -CE1 : 24

CE1 CE2 : 25

CM1 : 25

CM2 : 22

96 enfants et 82 familles

Par niveau:

CP 18

CE1 15

CE2 16

CM1 25

CM2 22

GS : 22 (Mme Flexer précise qu'à aujourd'hui, il est impossible de prévoir les effectifs et les classes pour l'année prochaine)

Bilan des personnels

-**Angélique Ryckembeusch** : remplace Mme Flexer la directrice, le mardi AM, elle a un groupe de CP et de CE2

-**Gäelle Tiberghien** (assistante de vie scolaire) s'occupe de 2 CE2. Son contrat s'arrête en décembre 2015.

-**Laurent Lecomte** intervenant municipal musique

- Le personnel municipal du péri-scolaire

- Pas d'intervenant en anglais. Une demande avait déjà été faite par les enseignantes lors de précédents conseils d'école. Elle est réitérée ce jour.

Résultats des parents élus

164 votants

118 participants

72% de participation

Bilan financier

1799, 14 euros

Bilan signé par le directeur, un parent d'élève et une enseignante et Mme Lemoine est aussi trésorière.

Bilan projet école

Axe 1 : Maîtrise du palier 1 et 2 du socle commun

Axe 2 : Parcours de l'élève maternelle primaire collège

Axe 3 : Articulation scolaire et péri scolaire

Axe 4 : Renforcement de l'action citoyenne de l'élève

Créneaux des activités

EPS

Lundi AM : CP-CE1 acrogym/ CE1-CE2 / CM1/ CM2 avec les étudiantes de la FSSEP Université Lille 2 . Un créneau par période.

Mardi matin : salle de Templemars

période 1 : CP-CE1-CE2

périodes 2, 3 et 4 : CM1 et CM2
période 5 : à la demande
Vendredi matin piscine de Seclin CP-CE1- CE2

Créneaux musique : vendredi

Bibliothèque municipale : le mardi de semaine paire, pour toutes les classes

Décloisonnement et échange de service :

Lundi : Mme Flexer découverte du monde au CE1

Mardi : Mme Ryckembeusch : vocabulaire et géométrie au CE2 et littérature au CP

Mme Petit : Histoire au CM1 et Mme Lemoine : Géographie au CM2

Sorties

*Participation de tous les élèves à **ELA** sous forme d'un **cross**, le jeudi 5 novembre après-midi (initialement prévu le vendredi avant les vacances mais reporté suite au mauvais temps). La donation des familles à ELA s'élève à **528,40 € cette année**.

*CP-CE1-CE2 : **cirque** vendredi 6 novembre

*CP-CE1-CE2 : **classe de mer** à Stella Plage du 18 avril au 20 avril avec l'association « Mer et Montagne »

*CM1-CM2 : projet académique « **Ecole et Cinéma** » : 10 nov mardi AM au Méliès de Villeneuve d'Ascq, Ernest et Célestine, La ruée vers l'or le 15 mars, l'Homme invisible en VO le 7 juin.

Les sorties cinéma ont un coût élevé (bus 70 €/classe+2,30 € /film/enfant) puisé sur les crédits sorties (aucune subvention n'a été donnée bien que ce soit dans le cadre d'un projet académique)

*CM2 : le 19/01/2016, sortie à l'**Opéra** de Lille pour le concert d'Astrée avec Laurent. Il y aura aussi les CM2 de Fretin pour le partage des frais de bus.

***Festival du livre** la semaine du 11 au 15 janvier 2016 avec un autre prestataire que l'année dernière. Les bénéfiques permettent d'acheter des livres de bibliothèque.

*CM1-CM2 : sortie au **théâtre** pour le spectacle « Le petit prince » en décembre.

*Projet **ciné-soupe** concernant les CM1-CM2, à Vendeville.

*Les CM2 invitent l'**association « Oxygène »**

***Chorale de Noël** probablement le vendredi 12 décembre 2015 à 14h30 ; concerne uniquement la classe de Mme DELEBARRE (CP-CE1) et les maternelles. Mme Baillan intervient quant à l'horaire proposé par les enseignants. Mme Flexer répond que le soir, Laurent a d'autres activités ailleurs, qu'elle a déjà fait un sondage (en maternelle) et que cela ne pose pas de souci pour certains parents...Plus tard, se pose aussi, le problème du temps des NAP et de la responsabilité des enfants. Et du hors temps scolaire des enseignants.

Les parents et les enseignants regrettent que les chants proposés soient toujours les mêmes.

Evaluations CE2

Les CE2 ont passé des évaluations sur une semaine début octobre. Sur les 400 exercices initialement prévus, seule la sélection départementale a été choisie pour la circonscription (21 en français et 34 en mathématiques). Les résultats sont donnés sous forme de grille puisque le but de ces évaluations est de valoriser les réussites. Le pourcentage de réussite en français est compris entre 91 et 55 % . Celui de mathématiques, entre 83 et 33 %.

L'équipe se réserve le droit de transmettre ou non les résultats au niveau de l'inspection.

Des APC sont programmées pour les enfants qui en ont besoin.

Sécurité à l'école / aux abords de l'école

*Des problèmes de circulation et de respect de stationnement ont été soulevés. Densité et anarchie de stationnement aux heures de pointe dans la rue du Guet engendrant désordre et risque d'accident sans compter la gêne pour les habitants de cette rue (accentuée le mercredi midi).

Il y a également des problèmes de parking ; initialement le parking du fond était réservé pour les enseignants et les personnels de mairie ; de plus **il est interdit de se garer le long des grilles** suite au plan vigipirate en vigueur, mais ce n'est pas respecté. Il est convenu qu'une note serait faite à l'attention des parents à ce sujet.

*Depuis peu, le matin entre 7h30 et 8h50, la grille des maternelles est fermée, le passage pour la garderie des petits se fait par la grille des primaires qui reste grande ouverte. Cela pose des problèmes de sécurité et de confusion. Les enseignantes proposent de rétablir l'ouverture de la grille des maternelles et de fermer celle des primaires en dehors des horaires d'école.

La municipalité, quant à elle, propose de faire fermer la grille à 8h45.

*exercice incendie : Mme Flexer demande à Monsieur Lefebvre de pouvoir programmer un exercice le mardi 10 novembre au matin.

NAP et occupation des salles durant les NAP

*Il a été observé des désordres matériels dans la classe de madame PETIT suite à l'occupation de la classe de CM2 pour les activités NAP, déstabilisant les enfants. De même madame Menu s'est vu prier de laisser sa classe un peu avant la fin des cours (15h15) pour permettre aux animateurs des NAP d'installer leur matériel.

Pourquoi ne pas utiliser la garderie (libre à ces créneaux horaires) et la salle informatique pour les NAP plutôt que les classes de cours ?

*Les NAP n'ont pas vocation d'enseignement. Il a été fait la remarque que parfois certaines activités avaient une tournure trop pédagogique et pas assez ludique comme l'anglais. M Holvoete intervient sur ce sujet. Il est difficile de trouver des intervenants qui soient disponibles et intéressés pour ne faire qu'une heure de NAP par jour. Se pose aussi le problème de la rémunération car si un intervenant a un diplôme autre que le BAFA, le paiement est aussi plus cher et réduit alors le nombre d'intervenants et l'éventail des activités. Mme Flexer pose la question de la gratuité des NAP ?? Les parents d'élèves souhaitent que les NAP restent gratuites.

Les enseignantes ont également réclamé les listes des enfants suivants les NAP parce qu'elles ne les avaient pas jusqu'à présent (pour faciliter la gestion de la sortie).

Liste de petits travaux de réparation

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'installation des VPI, lors des vacances de La Toussaint.

*La serrure de la porte d'entrée de l'école primaire est à vérifier : les clefs restent coincées dedans ou se tordent.

*Nombreux problèmes de lumière : dans le couloir de l'école, dans le hall des WC filles de la cour, dans les WC handicapés garçons, néons de différentes couleurs dans les classes de madame DELEBARRE et madame LEMOINE.

*Problèmes de prise classe de CM2.

*Revoir l'accès connexion de madame MENU.

*Les hauteurs de tables et de chaises sont différentes dans la classe de madame LEMOINE.

Réunions à venir

*Réunion d'informations, à l'initiative de la municipalité, concernant la fusion des 2 écoles (maternelle et élémentaire) le jeudi 5 novembre 2015.

*Proposition d'un conseil d'école en commun élémentaire-maternelle pour la prochaine séance de mars 2016 : Vote à l'unanimité.

Fin de séance : 21h00

Compte rendu rédigé par Mmes Mainguet , Stankowski et Flexer